



|                                       |                          |                       |                          |               |                |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------|----------------|
| Nombre de membres élus au Bureau : 55 | Membres en fonction : 55 | Membres présents : 33 | Absent(s) excusé(s) : 18 | Absent(s) : 4 | Pouvoir(s) : 3 |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------|----------------|

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 35

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 1

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Mardi 24 septembre 2024,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,  
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-22 :

**Plateau de Frescaty - Conclusion d'un bail emphytéotique administratif au profit de l'UEM pour l'installation et l'exploitation d'un parc photovoltaïque.**

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la décision n° 153/2024 en date du 11 avril 2024 portant acquisition de terrains auprès de l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) sis à Augny et Marly sur l'ancienne base aérienne du Plateau de Frescaty,  
VU l'avis rendu par la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 05 septembre 2024,  
CONSIDERANT l'engagement de Metz Métropole dans le développement de solutions en faveur de la transition énergétique sur le territoire métropolitain,  
CONSIDERANT le projet de parc photovoltaïque au sol présenté par l'UEM sur un terrain de l'ancienne base aérienne du Plateau de Frescaty,  
CONSIDERANT l'intérêt de Metz Métropole d'accompagner l'UEM dans le développement de son projet susvisé,

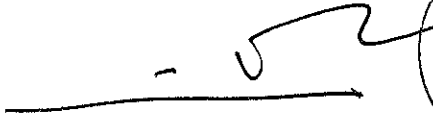
APPROUVE la mise à disposition par bail emphytéotique administratif, pour une durée de 30 ans, d'une emprise foncière, avant arpentage, d'environ 4ha 03a 90ca, correspondant à la parcelle cadastrée section 30 n° 23 à Marly, d'une surface de 2ha 52a 79ca, et à une emprise à extraire de la parcelle cadastrée section 13 n° 105 à Augny, d'une surface d'environ 1ha 51a 11ca,  
FIXE le canon emphytéotique à 3 000€ HT/ha/an, soit environ 12 117 € HT par an à ajuster en fonction du découpage foncier,

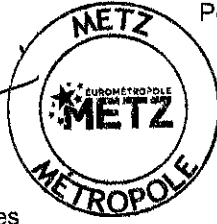
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer le compromis de bail, l'acte constitutif des servitudes nécessaires au projet porté par l'UEM, le bail emphytéotique administratif, ses avenants éventuels, ainsi que tout document s'y rapportant et permettant l'installation et l'exploitation du projet de parc photovoltaïque par l'UEM, dans les conditions précédemment évoquées, et de laisser à la charge de l'UEM l'ensemble des frais y relatifs.

Ry NDP

Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance

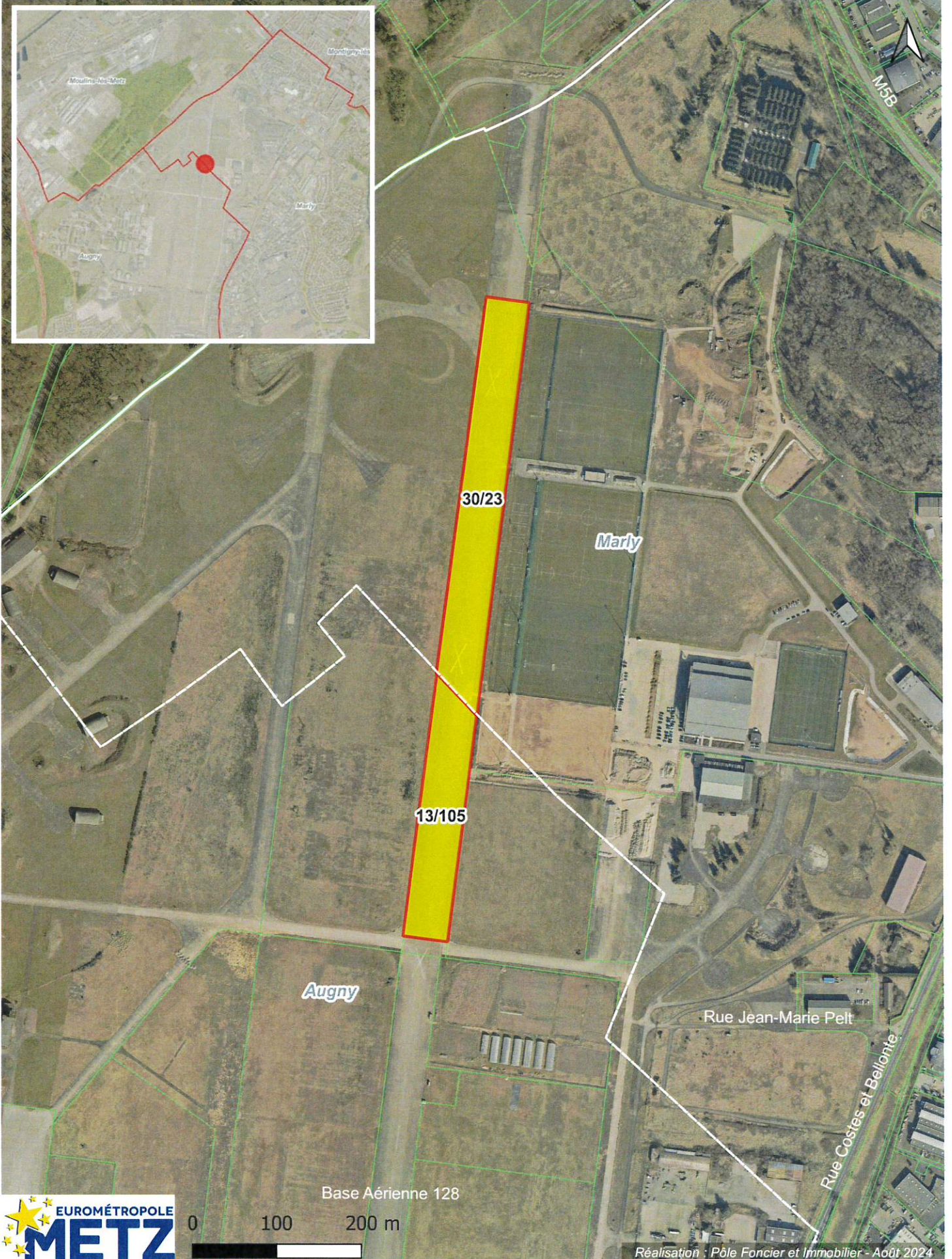
  
Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

Plateau de Frescaty  
Implantation d'un parc photovoltaïque - Bail emphytéotique au profit de l'UEM  
AUGNY / MARLY



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20240924-2024-09-DB22-DE

**Numéro de l'acte :** 2024-09-DB22  
**Date de décision :** mardi 24 septembre 2024  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Plateau de Frescaty - Conclusion d'un bail emphytéotique administratif au profit de l'UEM pour l'installation et l'exploitation d'un parc photovoltaïque  
**Classification :** 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 29/09/2024  
**Numéro AR :** 057-200039865-20240924-2024-09-DB22-DE  
**Document principal :** 99\_DE-22.pdf

#### Historique :

|                |                          |                  |
|----------------|--------------------------|------------------|
| 26/09/24 17:20 | En cours de création     |                  |
| 26/09/24 17:22 | En préparation           | Catherine DELLES |
| 29/09/24 09:42 | Reçu                     | Catherine DELLES |
| 29/09/24 09:43 | En cours de transmission |                  |
| 29/09/24 09:48 | Transmis en Préfecture   |                  |
| 29/09/24 09:56 | Accusé de réception reçu |                  |